



**Centre
de services scolaire
de l'Énergie**

Québec 

*Communiqué de presse
Diffusion immédiate*

Le projet de réfection de la piscine Champagnat progresse

La Tuque, le 21 décembre 2021 – Le conseil municipal de La Tuque informe la population que le dossier de la réfection de la piscine intérieure située à l'école secondaire Champagnat progresse bien. Ce soir, dans le cadre de l'assemblée publique, les élus ont adopté une résolution d'appui au Centre de services scolaire de l'Énergie, qui a déposé une demande de financement pour le projet, au programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation.

La rénovation de la piscine intérieure du Complexe sportif de Champagnat est un projet porté par le Centre de services scolaire de l'Énergie, car la piscine lui appartient. Ce n'est pas un actif municipal. Toutefois, devant l'importance de cette infrastructure pour la population de l'agglomération de La Tuque, l'équipe municipale offre tout son soutien au Centre de services scolaire de l'Énergie dans ce dossier. Les deux partenaires travaillent ensemble pour que la piscine intérieure de l'école Champagnat puisse ouvrir à nouveau le plus rapidement possible.

Avant de pouvoir procéder aux travaux, le Centre de services scolaire de l'Énergie doit obtenir le financement, ce qui représente la prochaine étape du dossier. Il faudra ensuite requérir à des services professionnels pour l'élaboration des plans et devis. Enfin, les services d'un entrepreneur seront retenus pour réaliser les travaux après que ce dernier ait remporté l'appel d'offres. Si tout se passe bien, la piscine intérieure devrait pouvoir ouvrir à nouveau au public en 2023. Dans sa résolution, la Ville de La Tuque confirme son engagement à établir un partenariat d'usage de la piscine de l'école secondaire Champagnat pour une période minimale de 10 ans suivant la fin des travaux, comme elle le fait déjà depuis plusieurs années en s'occupant de la gestion du Complexe sportif quand l'école est fermée.

Le conseil municipal de La Tuque, dans sa résolution adoptée ce soir, appuie également le Centre de services scolaire de l'Énergie dans sa demande de financement pour un autre projet à La Tuque, soit la rénovation de l'ancienne école Marie-Médiatrice, un bâtiment qui a besoin d'une réfection majeure. Là encore, la Ville de La Tuque confirme son engagement à établir un partenariat d'usage pour les locaux de l'immeuble, notamment le gymnase, pour le bénéfice de sa population en y offrant des activités de loisirs et culturelles pour une période minimum de 10 ans suivant la fin des travaux.

CITATIONS

« Nous savons à quel point la piscine intérieure de Champagnat est importante pour notre population. Par contre, la piscine n'appartient pas à la ville, mais au Centre de services scolaire de l'Énergie, qui heureusement pour nous, en fait l'une de ses priorités. Nous travaillons avec eux pour régler ce dossier le plus rapidement possible, mais il faudra être patients. Ils ont besoin de l'aide financière du gouvernement pour réaliser les travaux, c'est pourquoi nous appuyons leurs démarches. Nous avons bon espoir que le financement du projet soit confirmé bientôt, ce qui leur permettra d'enclencher le processus vers la réalisation des travaux. La Ville de La Tuque offre tout son soutien au Centre de services scolaire de l'Énergie dans ce dossier. »

- *Luc Martel, maire de La Tuque et président du conseil d'agglomération*

« La demande de financement que nous avons déposée au ministère de l'Éducation a pour but de planifier une réfection plus complète de la piscine visant l'amélioration de la durée de vie utile de cet équipement spécialisé et de la qualité et de la diversité des services offerts, évitant ainsi dans le futur plusieurs interruptions de services imputables à d'autres travaux requis. L'ensemble de notre projet s'articule effectivement en fonction des services locaux à assumer avec nos clientèles du préscolaire à celles adultes et de formation professionnelle, mais aussi celles de nos partenaires dont, le principal, la Ville de La Tuque, et implicitement celles du CÉGEP de Shawinigan. Nous comprenons que la communauté locale requière des services de proximité qui sont malheureusement non disponibles présentement. Nous souhaitons qu'avec l'appui de la Ville de La Tuque, nous obtiendrons le financement nécessaire à la concrétisation de ce projet. »

- *Denis Lemaire, directeur général du Centre de services scolaire de l'Énergie*

-30-

Sources :

Hélène Langlais, chef de service aux communications
Ville de La Tuque
819 523-8200, poste 2112
hlanglais@ville.latuque.qc.ca

Amélie Germain-Bergeron
Coordonnatrice aux communications
Centre de services scolaire de l'Énergie
819 539-6971 poste 2340
agermainbergeron@cssenergie.gouv.qc.ca